



EDITION 2023

LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS



Sommaire

P.3 Le mot du maire

P.4 Sans-abrisme en France
★ Définition

P.6 La Nuit de la Solidarité
★ Méthodologie
★ Formation des volontaires
★ Recensement le 26 janvier 2023

P.10 Les principaux résultats

P.14 Les préconisations



2023 a vu se dérouler notre deuxième édition de la Nuit de la Solidarité bordelaise. C'est un engagement que j'ai pris, avec l'ensemble de mon équipe municipale : chaque année, nous contribuerons via notre CCAS à objectiver les besoins sociaux des personnes les plus vulnérables, de manière aussi précise que possible.

Je sais combien notre ville et chacun de ses acteurs sont engagés pour plus de justice sociale. En particulier, je tiens à remercier les plus de 400 bénévoles qui se sont portés volontaires pour nous accompagner dans le recensement des personnes sans-abri au cours de cette nuit du 26 janvier 2023. Je remercie également les membres du comité scientifique, nos partenaires membres du comité de pilotage, et les pratiquantes de la rue qui se sont mobilisées pour tester le questionnaire, former les agents et sensibiliser les bénévoles.

Ensemble, nous avons contribué à mettre en lumière des situations de non-recours sur lesquelles nous pouvons et nous devons agir. Les femmes en particulier, ont moins recours aux aides et aux institutions : nous devons nous adapter à leurs besoins spécifiques. L'ancienneté à la rue apparait également fortement corrélée au non-recours : cela doit nous questionner, et nous engager à renforcer nos actions « allant vers » les personnes, dans leurs lieux de vie.

Je m'engage à transmettre les données relatives aux différents dispositifs évoqués par les personnes sans-abri aux institutions qui les financent et qui les gèrent, dans une perspective d'amélioration.

Au cours de l'hiver 2022-2023, je me suis mobilisé, avec d'autres Maires de grandes villes, pour faire connaître l'indicible situation humaine du sans-abrisme et des bidonvilles à Bordeaux. Collectivement, nous avons pu éviter la réduction des places d'hébergement qui était prévue, et rappeler que le sans-abrisme est un enjeu d'ampleur nationale, qui doit trouver une réponse à sa mesure.

Bordeaux, Terre de Solidarités, continuera d'y prendre part grâce à la mobilisation de toutes ses forces vives, engagées dans la vision d'une ville qui défend les droits de chacun et s'oppose à l'exclusion d'une partie de ses habitants.

Pierre Hurmic,
maire de Bordeaux

Le sans-abrisme en France

Selon l'INSEE, le terme de sans-abri est utilisé pour désigner une personne qui ne vit pas dans un logement pérenne, salubre et personnel. Il comprend les personnes sans toit, mais aussi les personnes qui vivent dans des bidonvilles ou des hébergements d'urgence. On associe régulièrement à tort ce terme avec l'errance, le vagabondage, l'oisiveté voire les addictions.

En effet, le sans-abrisme ou le "sans chez-soi" réunit des personnes qui, malgré une condition d'existence commune à l'instant T, ont des parcours différents et des réalités très distinctes les unes des autres, selon qu'elles travaillent, vivent seules, en famille ou en communauté, selon leur état de santé et leur rapport aux institutions notamment administratives et sociales, etc. D'un point de vue humain, les situations sont toujours complexes et hétérogènes.





Le sans-abrisme diffère également de la "sans domiciliation fixe", qui inclut des situations d'instabilité résidentielle plus larges.

Bien que réalité ancienne, le sans-abrisme est relativement méconnu par manque d'outils appropriés et fiables, en raison de la précarité d'une population cernée via des catégories plus ou moins adaptées (sociales, administratives...) et dont le mode de vie varie en fonction des saisons et des territoires.

L'exercice du dénombrement se révèle donc un enjeu à la fois local et national pour pouvoir apporter des réponses par des politiques publiques territoriales et générales.

La plus grande difficulté pour dénombrer les personnes sans-abri qui vivent dans l'espace public est d'ordre pratique : des moyens importants sont nécessaires pour quadriller en une soirée l'intégralité d'un territoire, pénétrer des endroits parfois difficiles d'accès (parkings, bidonvilles, campements, etc.) et identifier l'ensemble des lieux de repli et de repos d'une partie de la population qui cherche le calme et la sécurité dans la discrétion voire l'invisibilité.

26 janvier 2023, une soirée pour identifier le besoin de mise à l'abri urgente

554 personnes sans-abri

> 213 personnes en ville

> 273 personnes en bidonvilles et campements

dont 128 mineur-es,

soit 49 % de garçons et 51 % de filles

> 68 personnes en campements non visités

Auquelles s'ajoutent 182 personnes en squats



La Nuit de la Solidarité

La Nuit de la Solidarité est une opération de recensement des personnes sans-abri sur un territoire à un moment donné. Cette démarche développée dans plusieurs pays et dans d'autres villes de France a été lancée à Bordeaux en 2022.

L'objectif principal, outre le décompte aussi exhaustif que possible des personnes à la rue à un instant donné, est avant tout d'aller vers les personnes, d'établir un contact et d'identifier les besoins et priorités d'action pour accompagner les personnes vulnérables sur le territoire. Il s'agit de mieux connaître les personnes sans-abri, souvent en dehors de tous dispositifs de repérage ou de soutien, de comprendre leurs situations et leurs parcours

et de recueillir leurs attentes. En ce sens, la Nuit de la Solidarité est complémentaire du recensement des Habitations Mobiles et Personnes Sans-Abri, effectué par l'INSEE tous les 5 ans.

La Nuit de la Solidarité concerne toute personne rencontrée dans la rue ou les espaces recensés (gare, parkings, transports en commun, urgences hospitalières) sans solution le soir du décompte ou vivant dans des lieux inadaptés à l'habitation (campements, cabanes...).

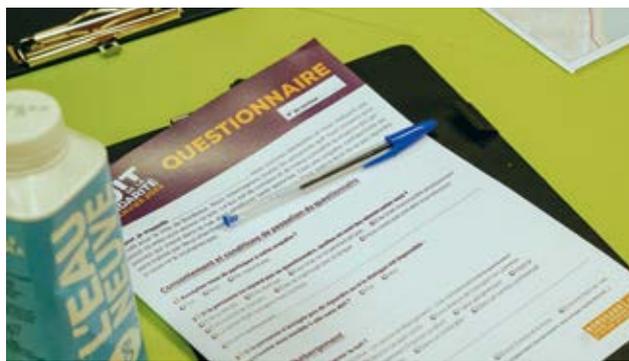
Les publics hébergés en centres d'accueil ou d'urgence ne sont comptabilisés car pris en compte par ailleurs dans le cadre du recensement général mené par l'INSEE. Les personnes vivant en squat dans des logements sont également recensées dans le cadre du recensement général de l'INSEE. Néanmoins, en tant que personnes en besoin d'un hébergement d'urgence ou d'un logement pérenne, elles font l'objet d'un décompte séparé le soir de la Nuit de la Solidarité, sur la base des chiffres partagés entre les institutions via la plateforme "résorption-bidonvilles" de l'Etat.

Une méthodologie scientifique, partenariale, incluant des personnes concernées

À l'instar de la première édition, la deuxième Nuit de la Solidarité a été organisée en partenariat avec la DIHAL (Direction Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès aux logements).

Le comité scientifique, garant de la rigueur et de la méthodologie de la démarche, a été reconduit en 2023 dans une composition associant des chercheurs de l'Université de Bordeaux, des représentants de la Fondation Abbé Pierre, des experts de l'A'URBA, le SIAO Gironde, et le CCAS de la Ville de Bordeaux. Il a pour mission de proposer l'analyse des données brutes et de produire des recommandations à l'issue de l'opération.

Afin de veiller à la pleine neutralité de l'analyse et du traitement des données, le cabinet ARESVI, Association de Recherche et d'Etude sur la Santé, la Ville et les Inégalités, a été mandaté par le CCAS pour exploiter les questionnaires.



L'ensemble des questionnaires a été mis sous scellé le 26 janvier au soir puis remis le 27 janvier 2023 au comité scientifique et au cabinet ARESVI pour le décompte brut des données. Les questionnaires ont ensuite été analysés par ARESVI qui a travaillé en étroite collaboration avec le comité scientifique tout au long de la démarche.

Par ailleurs, un comité de pilotage a été mis en place, associant les institutions concernées (Etat, Département, CAF) et des organismes partenaires intervenant auprès de personnes sans-abri*.

Des personnes concernées pairs-expertes, ayant une expérience de vie à la rue, ont participé à cette instance de pilotage sous la dénomination qu'elles ont choisie de "pratiquantes de la rue".

Le questionnaire élaboré par la DIHAL a été adapté par les membres du comité de pilotage et soumis pour avis à des Pratiquantes de la rue. Principal outil du recensement, administré par des bénévoles volontaires, il vise à dresser un portrait statistique des parcours, des situations et des besoins des répondants rencontrés. Il permet également d'entrer en discussion et d'échanger autour des expériences témoignées.

L'analyse des résultats a pris en compte l'absence de réponse à certains items dans une démarche de "sociologie des non-réponses".

* Ensemble des partenaires associatifs ayant participé à la mise en œuvre du projet : Al Prada/Samu Social, La Fédération des Acteurs de la Solidarité, le Foyer Fraternel, les Gâteaux Solidaires, Graines de Solidarité, la Cloche, les Maraudes du Cœur Bordeaux, Médecins du Monde, le Secours Catholique, Solinum, Toutes à l'abri, UDCCAS, UNICEF.





La formation des volontaires

La Nuit de la Solidarité a également pour objectif de sensibiliser les Bordelaises et Bordelais au sujet du sans-abrisme et de lutter contre les préjugés associés à ces conditions de vie en donnant à voir la diversité des situations rencontrées.

La Ville a ainsi réalisé un large appel au volontariat pour participer à cette action solidaire. Plus de 400 personnes se sont portées volontaires, dont 320 bénévoles mobilisés le 26 janvier, encadrés par 180 agents de la collectivité. La forte mobilisation des associations partenaires a permis de garantir la présence dans les équipes d'une centaine de bénévoles aguerris aux situations de rue.

320 bénévoles

400 volontaires sur bordeaux.fr

180 agents (Ville de Bordeaux, Métropole et CCAS)

Les agents (encadrants de chaque équipe de bénévoles et responsables dans les quartiers généraux) ont bénéficié d'une formation obligatoire afin d'assurer leurs missions. Les formations ont été animées par le CCAS et la Ville de Bordeaux, le GIP Bordeaux Médiation et les Praticantes de la rue.

Il a également été proposé aux bénévoles d'assister à un temps de sensibilisation en amont de l'opération afin de partager les objectifs de la démarche et les modalités de passation du questionnaire, d'anticiper l'organisation de la soirée et de se projeter dans les rencontres avec les personnes sans-abri. Cette sensibilisation a été réalisée en présentiel et en visioconférence puis disponible en replay, a été animée par le CCAS et la Ville de Bordeaux, le Samu Social, l'association La Cloche et les Praticantes de la rue. Elle a été particulièrement appréciée des personnes qui ont pu y participer (97 % de satisfaction).

Chaque équipe a pu faire connaissance, s'organiser collectivement et se projeter dans la soirée autour d'une collation avant de se déployer dans les rues et espaces à recenser.

Enfin, une information large a été conduite auprès des personnes sans-abri par l'ensemble des structures institutionnelles et associatives impliquées dans la Nuit de la Solidarité, avec la distribution de plus de 700 flyers visant à prévenir de l'opération, expliquer les objectifs, faciliter les rencontres et limiter le caractère potentiellement anxiogène du recensement pour certaines personnes à la rue.

L'opération de recensement du 26 janvier 2023

40 villes en France ont conduit l'opération de recensement sur une même date, convenue par la DIHAL : le 26 janvier 2023. Le bilan 2022 ayant fait état de difficultés liées à une heure trop précoce de démarrage de l'opération, l'heure de départ des équipes a été repoussée à 20h30.

Afin d'ancrer la méthodologie dans un cadre de référence pérenne, les 91 secteurs définis en 2022 ont été conservés en 2023, répartis en plusieurs sous-territoires disposant chacun d'un quartier général local (lieu de départ des équipes).

Dans une perspective d'amélioration de la démarche, des lieux de recensement supplémentaires ont été identifiés : les parkings souterrains, les urgences hospitalières et les lignes de transport en commun (tram et bus) sur le territoire bordelais. Au regard de la spécificité de ces lieux, des dispositions de sécurité spécifiques ont été prises et des équipes ont été constituées incluant des professionnels de l'intervention sociale pour les parkings et des médecins pour les urgences hospitalières.

En sus des équipes spécifiques transports, parkings et urgences, 10 équipes ont été constituées afin de recenser les personnes dans les campements. Formées de bénévoles, elles ont été encadrées par les équipes du GIP Bordeaux Médiation et accompagnées d'interprètes pour faciliter les échanges.

Enfin, une plateforme téléphonique a été déployée au quartier général central pour accompagner et soutenir les équipes durant toute la soirée.





Les principaux résultats

Précautions de lecture

L'évolution de la méthodologie (extension des lieux de recensement, meilleure identification des sites occupés via le partenariat avec les associations) mais également les conditions différentes de passation des questionnaires en particulier dans les bidonvilles (avec parfois un répondant pour toute la famille), ne permettent pas de consolider des comparaisons entre les données recueillies en 2022 et en 2023.

Le contexte administratif était également différent en 2023, avec la mise en application par l'Etat d'une circulaire du 10 novembre 2022

relative à la gestion de la période hivernale (plan d'urgence enfants à la rue) dont les effets ont été notables sur la situation des ménages à la rue en particulier dans le diffus urbain (hors campements et bidonvilles), où aucun enfant n'a été recensé.

Par ailleurs, la compréhension des situations et l'analyse des réponses ont été approfondies à l'issue de l'opération de recensement par la tenue de 3 "focus groups" *, réunissant des personnes représentatives de la population enquêtée. Ces échanges ont permis de confirmer ou préciser certaines hypothèses d'analyse concernant en particulier le genre, la situation maritale, l'ancienneté sans chez-soi...

Un rapport détaillé du cabinet ARESVI contenant l'ensemble des données et de l'analyse sera disponible à compter du mois de juin 2023 sur le site internet de la Ville en complément de la présente synthèse.

* Les "focus-groups" ou groupes de discussion sont utilisés en sciences sociales comme un outil d'analyse qualitative, ici complémentaires à l'analyse quantitative et statistique du recensement. Dans un groupe de discussion, les thématiques abordées peuvent être approfondies, et les dynamiques des échanges entre participants apportent des éclairages supplémentaires.

Nombre de personnes recensées

554 personnes ont été recensées le 26 janvier 2023

213 d'entre elles ont été rencontrées dans la ville (diffus urbain)

273 personnes en bidonvilles et campements,

dont **128** enfants mineurs en famille

363

L'analyse porte sur questionnaires, dont 110 questionnaires en campements et bidonvilles qui ont pu être remplis pour une personne ou plusieurs selon la composition familiale

68

Auxquelles s'ajoutent personnes, comptabilisées via la plateforme "Résorption-Bidonvilles" de l'Etat, vivant au sein de 2 campements non visités

182

En outre, personnes en squats (en logements, hors bidonvilles et campements) ont été comptabilisées le 26 janvier 2023 à Bordeaux à partir des données de la plateforme de l'Etat.

Au moins un tiers des adultes à la rue sont des femmes

Près des trois quarts des personnes rencontrées ont entre 25 et 54 ans : 43 % ont entre 25 et 39 ans, 30 % entre 40 et 54 ans.

Les femmes à la rue représentent un tiers des adultes rencontrés, dont 71 % en bidonville.

Il reste possible que leur présence soit sous-estimée, en raison, par exemple d'une volonté de rester "invisibles" pour se protéger des dangers de la rue.

Il y a autant de personnes seules (52 %) que de personnes en couple rencontrées.

Une prégnance de la réalité en bidonville qui ne doit pas faire oublier la diversité des situations de rue

De la même manière qu'en 2022, la situation des personnes rencontrées dans les campements et bidonvilles, témoigne d'une réalité différente de celle des personnes rencontrées "dans la ville". Ces dernières se répartissent dans différents lieux pour passer la nuit :

★ Des personnes à la rue sans tente (18 %)

★ Un logement précaire ou temporaire (9 %).

À noter que les questionnaires remplis auprès de ces personnes n'ont pas été analysés pour les autres questions, puisqu'elles ne projetaient pas de dormir dehors ou dans un lieu inadapté.

★ Dans un parking (9 %)

★ Dans la rue sans tente (5 %).

Des parcours longs “sans chez-soi”

Les deux-tiers (66 %) des personnes rencontrées sont à la rue de manière longue (plus d'un an) ; 25 % sont à la rue depuis plus de 5 ans. Le temps passé à la rue impacte la santé, physique et psychique, mais aussi le rapport aux institutions et le rapport social à l'autre. Plus qu'une étape ponctuelle, le sans-abrisme, pour ceux qui le vivent à Bordeaux, est majoritairement inscrit dans un temps long, chronique (répété) ou permanent (continu) selon que la personne a ou non recours à des hébergements d'urgence institutionnels ou familiaux/amicaux.

À noter que 60 % des personnes sont arrivées à Bordeaux sans logement, et 35 % n'ont jamais bénéficié d'un logement en France. Les groupes de discussion qualitatifs, en investiguant plus précisément cette question, ont permis de montrer que les personnes qui ont connu des conditions de logement dignes “avant” ont des projets d'intégration sociale et de logement durable. A contrario, les personnes durablement ou en permanence sans chez-soi, apparaissent plus fatalistes sur l'éventualité d'un logement durable et souhaitent “vivre une vie meilleure”

La majorité des personnes rencontrées ne sont pas accompagnées socialement

59 % des personnes indiquent ne pas être accompagnées par un travailleur social (60 % en 2022). Les proportions apparaissent comparables pour les hommes et pour les femmes. En complément, 25 % des personnes n'ont pas d'adresse de domiciliation, ce qui constitue un frein majeur à l'exercice des droits et plus largement à la vie administrative habituelle en France.

Lors des groupes de discussion, plusieurs points ont pu émerger pour éclairer ce faible recours aux dispositifs d'accompagnement social et administratif.

★ En premier lieu, la vie à la rue épuise et la recherche constante d'un hébergement ou d'un lieu où passer la nuit occupe une grande partie de

la journée. Dans ces circonstances, la projection vers un accompagnement social visant l'ouverture d'autres droits (santé, etc.) est difficile. La recherche d'un nécessaire répit, d'une pause dans la situation de rue, occupe très fortement des personnes parfois paradoxalement pointées du doigt en raison d'une oisiveté supposée.

★ Par ailleurs, la faiblesse de l'offre d'accompagnement et plus largement des actions “d'aller-vers” a été pointée dans les bidonvilles en particulier. Des tentatives de distributions alimentaires ont été menées, notamment lors du premier confinement, sans qu'elles ne puissent être pérennisées. Le GIP Bordeaux Médiation et quelques associations interviennent toutefois directement auprès des personnes dans les bidonvilles, notamment pour les orienter vers les services publics ou les lieux de recours.

★ Enfin, les femmes en particulier ont exposé leur difficulté de recours aux services sociaux en raison d'une écoute et d'une empathie qui leur a paru insuffisante lors de contacts antérieurs. La nécessité de “prendre le temps” d'exposer leur situation et de tisser une relation de confiance leur semble indispensable pour de bonnes conditions d'accompagnement.

Les dispositifs d'aide existants ne bénéficient qu'à moins de la moitié des répondants

Pour les besoins fondamentaux (santé, nourriture, hygiène), la “débrouille” semble être le premier levier, il y a peu de recours aux institutions. 72 % des personnes enquêtées dans le diffus urbain ne fréquentent pas d'accueil de jour contre 90 % des personnes vivant en bidonville. À noter que les femmes demandent moins d'aide que les hommes et ont davantage recours à des solutions personnelles.

Il existe une forte corrélation entre les personnes qui ne font pas appel aux dispositifs formels (56 %) et celles qui ne rencontrent pas de maraude alimentaire. Par ailleurs, 66 % des personnes en bidonville n'ont jamais rencontré de maraude ; c'est également le cas de 60 % des femmes, alors que la moyenne oscille en-dessous de 50% pour les autres catégories de personnes.

L'analyse permet de dégager des grandes tendances dans le non-recours aux dispositifs existants :

★ Dans les lieux de vie organisés, les personnes ont encore moins recours aux dispositifs

★ Les non-demandes ne sont pas nécessairement volontaires, mais induites par le manque d'information et la défiance vis-à-vis des institutions qui ne semblent pas apporter la réponse attendue

★ En fonction du rapport à la rue et des modes d'existence, le rapport aux institutions diffère et semble nécessiter de la part de ces dernières de développer plus largement "l'aller-vers" ces populations

Un tiers des personnes à la rue appellent le 115

Le 115 est le numéro gratuit d'urgence sociale qui vient en aide aux personnes sans-abri et en grande difficulté sociale. Au-delà de l'attribution des places en hébergement d'urgence, il oriente également vers les dispositifs de soutien alimentaires et autres dispositifs sociaux en fonction des besoins exprimés. Seules 37 % des personnes interrogées appellent le 115 ; 30 % des personnes rencontrées ne le connaissent pas.

La majorité des répondants n'appellent plus le 115 : 25 % parce qu'il ne répond pas, 12 % parce que le numéro sonne occupé à chaque appel, 17 % car aucune proposition n'a été émise lors des appels précédents. Ainsi, plus de la moitié des personnes qui connaissent le 115 ne l'appellent plus, pour des raisons liées au découragement et à un téléphone dont la batterie se vide au fil des appels, souvent sans perspective de rechargement le soir venu.

Une spécificité des bidonvilles, la non-désaffiliation

Ici, tous les risques de **désaffiliation sociale (perte de travail et de lien social)**, basée sur une rupture progressive des liens sociaux et un **affaiblissement des liens de proximité et de solidarité** entre individus sont réunis. Pourtant, les personnes des bidonvilles de Bordeaux rencontrées ne sont pas en situation de désaffiliation alors que tous les mécanismes y sont relevés. Les personnes interrogées dans ces campements ne sont pas seules, alors qu'une grande part n'a pas de travail et est en situation de très grande pauvreté. En fait, lorsque l'on relit la définition de Bernard Castel, Sociologue français, on constate que cette situation de précarisation a peu d'effets sur le réseau amical et la famille pour cause de tensions ou d'incompréhensions, et renforce au contraire les liens amicaux et familiaux. C'est ce qui a été observé lors de la tenue d'un entretien de groupe, où 16 personnes parlant le Bulgare sont entrées en même temps et se sont assises de manière très organisée dans la Halte de jour. Le terrain d'enquête semble indiquer un élément assez loin des représentations fréquemment mises en avant des populations en lien avec le sans-abrisme.

Les suites de l'opération

Il a été demandé au comité scientifique d'identifier des pistes de travail, visant d'une part à nourrir les politiques publiques en cohérence avec les actions engagées et la feuille de route de la mandature, et d'autre part à améliorer l'organisation et la méthodologie de la Nuit de la Solidarité elle-même.

Les pistes relatives à l'organisation et au déroulement de l'opération de recensement seront travaillées dans le cadre de la mise en œuvre de l'édition 2024, qui prendra également en compte les retours des participants bénévoles et des agents mobilisés (formulaire de satisfaction - mars 2023 - auprès de l'ensemble des participants de la Nuit de la Solidarité).

Les pistes de travail visant l'amélioration des actions et politiques publiques à destination des personnes sans-abri relèvent de trois grandes thématiques :

★ **Les politiques préventives** qui ont vocation, d'une part, à mieux prévenir les situations de sans-abrisme en s'appuyant sur l'étude des conditions antérieures des personnes à la rue et leur impact sur les trajectoires de vie, et d'autre part à améliorer l'accueil des populations arrivant sans abri sur le territoire

★ **Les politiques pour répondre aux besoins des personnes à la rue** : le droit au répit et au repos et l'accès aux services essentiels (prises électriques, hygiène individuelle, etc.) ainsi qu'aux services publics particulièrement utilisés (piscine)

★ **Les politiques qui permettent de soutenir les parcours de sorties de la rue** : aller-vers les personnes qui, par méconnaissance ou défiance, ne sollicitent pas les dispositifs existants, faciliter la participation à la vie locale.

En adéquation avec la volonté politique municipale de solidarité et de ses objectifs en matière de lutte contre la grande précarité, la ville de Bordeaux et son CCAS se mobilisent pour répondre, à différents niveaux, aux besoins repérés sur le territoire :

★ Le bilan de la première année d'ouverture de la halte de jour Stalingrad, portée par le CCAS de Bordeaux et ouverte à un cadre partenarial, amène à constater que cet accueil de jour répond aux besoins de personnes en situation de vulnérabilités. La pérennité de ce dispositif a donc été entérinée.

★ Rechercher et construire avec des acteurs du territoire des solutions innovantes en termes d'habitats accompagnés. Ainsi, un large travail partenarial est engagé pour sécuriser des expérimentations de mise à l'abri et d'accompagnement renforcé en cours.

★ Mettre en œuvre de nouveaux projets.

★ À partir du travail engagé collectivement pour cette 2^e édition de la Nuit de la Solidarité, continuer à mobiliser l'expertise et le savoir-faire des personnes concernées et des partenaires volontaires est un objectif acté pour l'année à venir avec la constitution de trois groupes de travail partenariaux :

★ Un groupe de travail s'attachera à approfondir la prise en compte de la parole des femmes sans-abri engagée avec la Nuit de la Solidarité pour comprendre les besoins spécifiques exprimés et identifier les réponses les plus adaptées à y apporter.

★ Le deuxième groupe sera une instance de participation de personnes sans-abri ou ayant eu un parcours de rue, aux côtés des partenaires, pour faire émerger des besoins, coconstruire des actions et être une ressource réflexive dans la mise en œuvre de projets de lutte contre le sans-abrisme et d'amélioration des conditions de vie des personnes à la rue.

★ Le troisième groupe de travail, très opérationnel, visera la mise en œuvre de nouvelles solutions d'hébergement innovantes adaptées aux besoins de publics spécifiques.



Soutenu par  **GOVERNEMENT**
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement

BORDEAUX
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE 

En partenariat avec :

